



En application de la loi n° 82-213 du 2/03/1982 le présent acte a été déposé à la préfecture de Nanterre le 2 1 DEC. 2016

et publié le ... **21**... DEC... **2016**.... Le Directeur Général Adjoint des Services

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet: SIGEIF - communication du rapport d'activité 2015

Séance du 15 décembre 2016 Convocation du 9 décembre 2016 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille seize, le quinze décembre à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le neuf décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents:

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Othmane Khaoua, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par M. Philippe Laurent, Mme Sakina Bohu par Mme Sylvie Bléry-Touchet, Mme Catherine Lequeux par Jean-Louis Oheix, M. Thibault Hennion par Mme Pauline Schmidt, M. Jean-Jacques Campan par Mme Claude Debon

Etaient absents:

M. Thierry Legros, M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance:

M. Timothé Lefebyre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 15 décembre 2016

OBJET: SIGEIF - communication du rapport d'activité 2015

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Pierre Riotton,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les rapports transmis par le SIGEIF le 29 septembre 2016,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la communication qui lui a été faite des documents suivants :

- le rapport pour l'exercice 2015 sur les activités du SIGEIF et son annexe relative aux chiffres clés de la Ville ;
- le compte rendu d'activité effectué sur le territoire du SIGEIF par GRDF.

Et ont signé les membres présents Pour extrait conforme

le maire

DE SCEALLY A MILE STEEL STEEL